**SYNDICAT INTERCOMMUNAL**
**DE GENDARMERIE**

Envoyé en préfecture le 22/06/2026
Reçu en préfecture le 22/06/2026
Publié le
ID : 022-200064699-20260611-DEL2026_SIVU_5-DE

# EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE GENDARMERIE

## SEANCE ORDINAIRE DU 11 JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six, le onze juin, à onze heures, les membres du Syndicat intercommunal de gendarmerie de **PLOUBALAY**, légalement convoqués le cinq mai, se sont réunis à la mairie de Ploubalay (Beaussais-sur-Mer) sous la présidence de Mikael Bonenfant.

Présents : Marianne Daignan, Anne-Sophie Chalmel, Mikael Bonenfant, Didier Maze, Jean-Claude Allain, Philippe Hingan, Rémi Lemeur, Olivier Bedane.

Absents excusés : Grégory Pardo, Thierry Ledaguenel.

**OBJET** : Gestion comptable et administrative

Monsieur le Président fait part aux membres de l'assemblée délibérante que la gestion comptable et administrative est tenue par Stéphanie Gervais, adjoint administratif principal de 1ère classe à la commune de Beaussais-sur-Mer, commune siège du Syndicat intercommunal de gendarmerie de Ploubalay. Il propose la confirmation de cette nomination à l'occasion du renouvellement de l'assemblée délibérante et du montant des indemnités versées annuellement à hauteur de 539.36 euros révisés chaque année en fonction de l'évolution des indices de la fonction publique.

Après en avoir délibéré, les membres du syndicat intercommunal de gendarmerie de Ploubalay ***DECIDENT, à l'unanimité, d'accepter cette proposition et donnent pouvoir à Monsieur le Président pour mettre en œuvre cette décision.***

Pour copie conforme,
le Président,

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE GENDARMERIE
BP 1 Rue Ernest Rouxel
22650 PLOUBALAY

Certifié exécutoire compte tenu de la
publication en Mairie de Beaussais-sur-Mer,
le 18/06/2026 et de la transmission
au représentant de l'Etat, le 18/06/2026